



CONSEILS CITOYENS

Baliste – GAZAGNEPAS - Horte –Neuve – Razimbaud

Compte rendu de la réunion exceptionnelle du lundi 29 octobre 2018

PROJET

ORDRE DU JOUR :

- 1- Restitution de la concertation des riverains par les élus
- 2- Création d'un jardin intergénérationnel
- 3- Propositions de la ville

Participant(e)s :

Représentant(e)s de la ville : Présent(es) Ville de Narbonne (8) : Mme Abed Elue, Mme Rapinat Elue, Mme Khadri Chargée de Mission Conseils Citoyens, Mr Reverdy Médiateur, Mr Gonzalez PM, Mr Domenech PM, Mr Thomine-Desmazures Architecte Conseil, Mme Ben Achour GUSP.

Représentant(e)s du Conseil Citoyen : Mmes CAUSSINUS Andrée, MALLARD Michelle, BONNETON Lucette, DOMENECH Raymonde, MEHEUST Marie

PAVILLET Michel, BARSANTI Jean-Charles, DENGIS Jean, MASOUY Patrick, PEYRILHE Pierre, SERRANO Michel

Permanente : KHADRI Aïcha chargée de Mission CC

Présent(es) Riverains (9) : Mr Fontvieille, Mme Gangnet, Mme Aguera, Mr et Mme Attard, Mr et Mme Kaminski, Mr Douetil, Mme Pianso.

1- **Présentation :**

Mme Yamina ABED fait un rappel sur le dispositif des Conseils Citoyens notamment sur les 4 axes vers lesquels ils doivent s'orienter :

- L'intérêt général,
- De la compétence de la ville,
- Les projets présentés ne doivent pas générer de budget de fonctionnement,
- Ils doivent s'inscrire dans le périmètre du Conseil Citoyen.

Ils font l'objet d'appels à projet qui sont validés ensuite par la ville. Ce qui fut le cas pour le projet de création d'un jardin intergénérationnel « Le Lien » proposé par notre CC.

Il comprendrait : des jardinières aromatiques, des terrains de pétanque, des barbecues, une petite canisette, des bancs, des tables de ping-pong en béton et des tables de pique-nique...

Elle présente ensuite un document reprenant la restitution de la concertation qui s'est déroulée avec les riverains suite aux nuisances liées aux incivilités sur ce site.

2- Restitution de la concertation auprès des riverains par les élus :

Des nuisances nocturnes ont été constatées par les riverains durant l'été sur le périmètre du square, notamment entre 20h et 23h. Il ressort cependant après questionnaires, qu'une quarantaine d'entre- eux sont favorables à l'aménagement d'un square à la disposition de tous. Cependant celui-ci devra être fermé pour éviter les incivilités.

En synthèse tant au niveau des riverains que du Conseil Citoyen malgré les problèmes d'incivilités tardives le projet de square dégage une forte majorité.

En conséquence les élus proposent différents aménagements.

3- Propositions des élus :

Le terrain appartenant à la ville, 3 propositions sont proposées par les élus :

- La construction d'un collectif,
- Un square qui devra être fermé, mais sans engager des frais de fonctionnement,
- Un collectif + un square fermé géré par l'aménageur.

Pour les élus cette dernière proposition dégageant un consensus entre les riverains et le Conseil Citoyen, fera l'objet d'un projet architectural qui sera présenté au cours d'une future réunion.



Ville de Narbonne - Complément Compte rendu

Ouverture de réunion par Mme Abed. Présentation des différents services VDN présents et tour de table :

- Rappel du contexte en réponse aux pétitionnaires.
- Rappel du dispositif Appel à projet du Conseil Citoyen : Création d'un parc Intergénérationnel ouvert à tous.

Présentation du Projet Initial de Jardin par Mme Mallard membre du Conseil Citoyen :

Projet créé suite aux observations du CC. En effet, constat de multiples nuisances (sonores, nocturnes, incivilités...). Proposition d'installation d'un parc afin d'occuper l'espace et limiter les nuisances. Projet présenté à la Ville de Narbonne et retenu dans le cadre de l'Appel à projet.

Mme Abed précise que chaque projet n'est validé par la Ville qu'après concertation des habitants. Dans ce cadre, par la mise en place des Conseils Citoyens mais également d'une concertation élargie mise en place par la Ville de Narbonne.

Présentation des résultats et de l'analyse du questionnaire / de la concertation par Mme Khadri :

Question 1 : création d'un parc multigénérationnel ?

Riverains : oui mais fermé la nuit

Question 2 : Parc clôturé en accès libre a reçu un avis défavorable.

Ouverture des échanges par Mme Abed :

Les riverains : Pensent que la proposition de parc ne résoudra pas le problème même si la Ville installe des grilles solides avec fermeture du parc la nuit ou installation d'une association sportive. Les riverains attirent l'attention sur le fait que les nuisances débutent à partir 23h00 jusqu'à 2h ou 3h du matin surtout l'été et en journée cet endroit est relativement calme.

Réponse Ville : une association s'est installée par le passé pour accompagner les plus de 17 ans mais cette expérience s'est conclue par un échec (l'association a été dépassée par des évènements conflictuels, d'actes de vandalisme, de squat)

Architecte : A cité Londres comme exemple et propose de mettre à disposition une clé pour celles et ceux qui le souhaiteraient afin de fermer le parc ⇒ **Réponse Riverains :** cette idée a reçu un avis défavorable car les habitants craignent une dérive par une mauvaise gestion et ce type de pratique ne leur semble pas réalisable à Narbonne.

CC : Caméra de vidéo-surveillance : peut dissuader mais ce dispositif interpelle les riverains sur le temps de réactivité des forces de police (riverains septiques)

Rappel Ville : pour cet endroit, l'installation d'une caméra n'est pas actée à ce jour.

Synthèse des échanges par Mme Abed : En additionnant les requêtes, le coût de fonctionnement s'avèrerait trop important : un agent pour fermer et ouvrir le parc, une caméra de vidéo-surveillance, des grilles....

Riverains : Vente du terrain au privé ou social (collectif privé/social, R+1 ou 2)

Architecte Conseil : Au vu des échanges, il ressort qu'aucune solution ne résoudra les nuisances nocturnes, celui-ci propose de mettre à la vente ce terrain et d'élaborer un cahier des charges en direction des potentiels aménageurs, en spécifiant la réalisation d'un square en accès libre la journée et fermé la nuit et ce à la charge de l'aménageur.

Police Municipale : Rappelle l'importance de travailler sur une vue d'ensemble afin de ne pas reproduire un espace qui favorise des lieux de non droit. De ce fait, envisager de rencontrer le référent de sureté PN afin de solliciter son expertise.

CC : Propose de concerter le collège de Montesquieu afin de savoir si ce terrain les intéresseraient (extension des terrains de sport par exemple) ⇒ **proposition rejetée par les riverains** car les problèmes de nuisances nocturnes et de délinquance ne seront pas résolus.

Synthèse globale de clôture par Mme Abed :

Mme Abed signifie l'intérêt de la Ville de Narbonne à repenser le projet initial afin de répondre et donner satisfaction à la proximité et donc à l'intérêt général.

Mme Abed reformule les conclusions de cette réunion : Proposition que cet espace soit vendu afin de permettre la construction d'un collectif R+1 ou R+2, dans le cadre d'un appel à projet où le futur acquéreur se porterait garant de la création et de l'entretien d'un square ouvert à tous et fermé, sécurisé la nuit.

Mme Abed s'engage à faire un retour à Mr Le Maire et tenir informé des suites les habitants et le Conseil Citoyen.

FIN DE SEANCE 19h45.